

# **I. LE MOT DU PRÉSIDENT**

## **Place à l'imagination !**

A l'aube de cette 31<sup>e</sup> année, le comité du Campagnol (composé des chefs d'unité et des parents administrateurs de l'asbl) voudrait, davantage encore que les années précédentes, encourager **L'IMAGINATION**.

L'imagination dans les activités ou la manière de les concevoir et organiser. Tous les camps, par exemple, ne doivent pas toujours comporter les mêmes activités... Cette année, en particulier, les sections seront invitées à revisiter les épreuves et les badges qui balisent la progression du scout de 6 à 17 ans. Il s'agit de les remettre à l'honneur et de les adapter à notre temps en les ouvrant, par exemple, aux nouvelles technologies et à la société de l'information.

L'imagination, aussi, dans notre manière de fonctionner. Quatre chantiers, en particulier, sont d'ores et déjà ouverts.

Premier chantier : un site internet performant au service des membres de l'unité pour mieux communiquer, informer et fonctionner. L'inscription, chaque année, se fait aussi par internet désormais. Les adresses des sections se termineront par @campagnol.be.

***Groupe du Campagnol ASBL***



Deuxième chantier : ne faut-il pas limiter à 4 ans au lieu de 5 le cheminement des scouts et guides et ouvrir le clan aux dernières années, pour deux ans, dès l'année scolaire prochaine ?

Troisième chantier : quels seraient les avantages et les inconvénients de rejoindre une fédération comme Les scouts ou la GCB ?

Quatrième chantier : la participation financière des animateurs et intendants (entièrement bénévoles) aux frais des camps et week-end ne doit-elle pas être revue à la baisse, spécialement lorsque ceux-ci doivent y faire face seuls, sans l'aide de leurs parents ? A l'heure actuelle, ils participent généralement pour moitié par comparaison avec les animés.

Toutes ces questions, nous nous les poserons ouvertement et dans le respect de la parole de chacun, en donnant une voix prépondérante aux animateurs du terrain.

Parallèlement, nous continuerons bien entendu à pratiquer un scoutisme de qualité, à la fois traditionnel et catholique.

\*

Le scoutisme permet à chacun d'apprendre à vivre en groupes et de concrétiser ensemble une série de projets constructifs. L'objectif fondamental est le progrès individuel au service de la communauté. « *Son principe d'auto-éducation est basé sur l'intense désir de progrès que tout individu porte en soi* »<sup>1</sup>. Ce désir de progrès est enraciné dans l'idée que **le plus grand s'occupe du plus jeune et le plus fort du plus faible.**

---

<sup>1</sup> P. Duez, *L'héritage de Baden-Powell*, Oyez, Bruxelles-Louvain, 1977, p. 67.



Voilà pourquoi le pouce couvre le petit doigt de la main qui fait le salut scout.

A la différence de l'école, l'éducation scout ne repose pas principalement sur les épaules d'adultes confirmés, mais bien sur celles de jeunes scouts en devenir et encadrés. Le sizenier et le chef de patrouille jouent un rôle progressif, de plus en plus important, jusqu'à ce qu'il devienne animateur ou « chef », lorsqu'il n'est pas encore tout à fait adulte. A chaque stade, sa proximité en âge avec les animés lui donne un sérieux avantage en termes de partage et de communication. Plus tard encore, le chef de section dirige un staff d'animateur parce qu'il a l'étoffe d'un leader et souvent davantage de bouteille. Ensuite seulement il y a les chefs d'unité et quelques parents qui forment le comité et qui, ensemble toujours, encadrent le tout.

Voilà pourquoi rien n'est jamais parfait. **Le scoutisme est une formidable aventure faite d'auto-apprentissage et d'apprentissage mutuel.**

Idéalement, l'expérience scout ne s'arrête pas à 22 ans, après trois ou quatre années d'animation. Certains proposent leurs services en qualité de chef clan ou de chef d'unité<sup>2</sup>. Le chef clan encadre les jeunes de 17-18 ans et leur apprend à devenir animateurs. Le chef d'unité encadre les staffs dans leurs projets d'animation.

Dans le langage scout, le chef de section, le chef clan et le chef d'unité est un « scoutmaster », c'est-à-dire « *un aîné passé maître dans le*

---

<sup>2</sup> Certains vont même jusqu'à former une « route » qui se met au service de l'unité et réalise des projets plus ambitieux, comme l'inoubliable voyage humanitaire au Sénégal en 2005.



*métier et qui guide l'apprentissage de plus jeunes que lui. Il n'est pas le chef des scouts, mais il est maître-scout ; sa fonction d'éducateur (...) en fait le maître des scouts dont il a le soin »<sup>3</sup>.*

Cette année, nous avons le plaisir de prolonger l'expérience d'un staff d'unité et de vous annoncer que **trois anciens chefs ont décidé** spontanément de vivre pleinement l'idéal scout et **de se réunir pour se mettre au service de notre communauté**. Leur objectif principal est double. Permettre un meilleur suivi et encadrement de chaque section en particulier sur le plan de l'animation, d'une part, et, d'autre part, améliorer l'efficacité de l'unité dans certaines composantes de son organisation avec l'aide d'un adulte.

\*

L'objectif du « Campagnol Dépêche » de début d'année - le carnet que vous êtes en train de lire – est d'accueillir les « nouveaux » membres et leurs parents et de permettre à tous de se (re)familiariser avec l'esprit scout et le fonctionnement de l'unité.

En participant aux réunions et en signant le bulletin d'inscription, vous confirmez que vous acceptez, après en avoir pris connaissance, le cadre dans lequel vos enfants évolueront durant toute l'année, en ce compris le camp. A savoir une animation inspirée par Lord Baden Powell, visant à promouvoir l'épanouissement physique, moral et religieux des jeunes, ainsi que la prise de responsabilités progressive en vue d'un perfectionnement personnel et mutuel. Il s'agit d'un scoutisme traditionnel vécu dans chaque section, spécialement à travers sa structure, son mode de fonctionnement et ses activités. La loi scout et la devise, en particulier, sont au cœur de la vie des sections. La

---

<sup>3</sup> *Ibid.*, p. 62.



progression du scout à travers les épreuves le mènent à se former dès le plus jeune âge et à franchir différentes étapes vers celle du scout accompli.

Vouloir *progresser en faisant de son mieux* passe inévitablement par quelques règles élémentaires de discipline et de respect, beaucoup plus concrètes, et qu'il convient de réaffirmer chaque année sans relâche, comme la participation régulière aux activités ou le bannissement des absences répétées ou sans prévenir, l'exigence d'un comportement adéquat, l'interdiction des consommations d'alcool et de cigarettes lors de nos activités, etc.

**Le scoutisme est une méthode d'éducation avant tout fondée sur l'exemple** ... qui ne s'arrête évidemment pas aux portes des locaux ! Lorsqu'on est scout, c'est pour et dans la vie et Baden Powell voyait lui-même dans le scout avant tout un idéal vers lequel tendre en toutes circonstances, plutôt qu'un état auquel un jour l'on saurait parvenir ...

Concrètement, **durant toute l'année, nous encourageons les parents à avoir un contact régulier avec les chefs de la section de leur enfant**. Ce sont en effet eux qui assurent l'animation de l'unité au quotidien et qui sont donc les personnes les plus indiquées à qui parler en cas de souci. Ils apprécieront également vos encouragements et votre enthousiasme tout au long de l'année ! Parfois même votre aide ...

Durant l'année, nos animateurs sont encadrés par un ou des chefs d'unité qui sont, cette année, au nombre de 3 : Isatis (Morgane Donnet), Chipmunk (Laetitia Vandamme), et Sirlì (Alexandre Dubuisson). Ils sont en quelque sorte les chefs de la section des chefs ... après avoir été chefs eux-mêmes ...



Derrière les chefs d'unité se cache un comité de parents qui leur apporte un soutien plus discret à travers différents portefeuilles que sont le secrétariat, la trésorerie, les assurances, les locaux et le matériel, la fête d'unité, le Campagnol Dépêche, le site internet et la présidence, ainsi qu'un portefeuille exclusivement consacré au coaching et à la formation des staffs.

Il va de soi qu'avec les chefs d'unité, nous sommes également à votre écoute et que nous nous tiendrons à votre disposition, durant toute l'année, pour dialoguer avec vous, accueillir votre aide et recevoir vos éventuelles suggestions.

Aujourd'hui, nous commençons par vous remercier de votre confiance et vous souhaiter à tous une merveilleuse année scout !

Elan (Marc Nihoul)

## **II. LE MOT DES CHEFS D'UNITÉ**

Bonjour à tous !

*Groupe du Campagnol ASBL*



Le sable chaud et le soleil d'été ont fait place aux retours de vacances, aux bancs d'écoles et aux mines nostalgiques de ces bons moments passés lors de ces deux mois. Rien de très alléchant en effet, mais réjouissez-vous car la nouvelle année de scoutisme recommence dès maintenant !

Après des camps réussis pour toutes les sections, il est temps de remettre le couvert pour une 31<sup>ème</sup> année de l'ASBL campagnol : 30 ans c'est bien, mais 31 c'est mieux !

Nouvelle année rime (souvent) avec changements. Profitons-en d'ailleurs pour remercier les animateurs sortants, et souhaitons aux nouvelles recrues la bienvenue ! Les staffs changent et notamment le staff d'unité. Nous tenons à remercier particulièrement Hubert Oldenhove, Séverine Heurter, Mathias Garny et Gilles Delacroix pour le temps et l'énergie qu'ils ont consacré à notre unité.

C'est avec plaisir et motivation que Morgane Donnet (Isatis), Laetitia Vandamme (Chipmunk) et Alexandre Dubuisson (Sirli) reprennent le flambeau. Tous les trois anciens chefs et fidèles depuis notre plus jeune âge à l'unité, nous essayerons de faire de cette nouvelle année scout une réussite comme cela a toujours été le cas !

Que vous soyez parents ou animateurs, n'hésitez pas à nous contacter pour la moindre question ou suggestion, vous trouverez nos coordonnées à la fin de ce Campagnol Dépêche.

Trêve de bavardage et laissons place à la première réunion ce samedi 24 ! Votre staff d'U est bouillant (et c'est un euphémisme) et nous espérons que vous le serez aussi !

Alors, « Haut les... Cœurs ! ».

Scoutement vôtre,

***Groupe du Campagnol ASBL***



Les CU's

### **III. MERCI !**

CHANGEMENTS DANS LES STAFFS ET LE COMITÉ :

***Groupe du Campagnol ASBL***



Tout chef qui donne son temps et son enthousiasme durant l'année mérite à la fois notre respect et nos plus vifs remerciements. Sans eux, l'unité n'existerait pas ...

Réunions ordinaires et moins ordinaires, camps, week-end de section, d'unité et de staff, gestions en tous genres, ... nécessitent la collaboration de plus de 50 « dirigeants » chaque année ... près de 250 animés chaque année !

Heureusement, le départ des uns est ponctué par l'arrivée d'autres ... non sans être salués très chaleureusement après avoir souhaité à chacun le meilleur dans ce qu'il va entreprendre sur base de cette solide expérience !

Il y a d'abord les chefs, responsables directs des animés. Impossible de les citer tous ! Sauf peut-être les chefs de section : Romain Boulet (troupe), Thomas Hanquet (ronde), Morgane Donnet (clan), Olivier Thirifays (meute), Gilles Delacroix, Hubert Oldenhove, Matthias Garny et Séverine Heurter (unité). Tous après plusieurs années de bons et loyaux services. Certains d'entre eux persistent et signent en changeant simplement d'affectation. Chapeau bas, jeunes gens !

Il y a ensuite les membres du comité : Luc Debroux ! Mille merci encore !

A tous les nouveaux, chefs, chefs de section, chefs d'unité ou comitards, souhaitons ensemble la bienvenue !



## **IV. L' ESPRIT SCOUT : «A votre service !»**



Tête de Flèche



, (in)signe de la promesse scout, est sans doute l'insigne le plus révélateur de l'idéal scout proposé par Lord Baden Powell ... aux membres du Groupe du Campagnol.

La tête de flèche indique le nord sur la carte ou le compas : la direction, le but de la vie auquel le scout conduit par son exemple. Le scout montre le chemin par l'accomplissement de son idéal et par l'aide qu'il apporte aux autres.

La devise qui l'accompagne est celle du scout : « Be prepared » ou « Tiens-toi prêt » (toujours prêt). Le scout doit se tenir prêt à faire son « devoir » à tout moment et à braver le danger afin d'aider les hommes, ses compagnons. Se former et prévoir lui permettent d'éviter d'être surpris.

La banderole est relevée aux deux bouts, comme la bouche du scout, parce qu'il fait son devoir avec le sourire et bon cœur.

Le nœud est là pour rappeler au scout de faire une bonne action chaque jour (1).

Les trois pointes de l'insigne rappellent les trois points de la Promesse (2).

Les deux étoiles à cinq rais les dix articles de la Loi.

(1) Il va de soi que la B.A. quotidienne n'est qu'un moyen pour prendre la bonne habitude de penser aux autres : le scout, en progressant dans le bien, fait peu à peu de sa vie entière un service permanent.

(2) « Sur mon honneur, je promets de *faire de mon mieux* pour accomplir mon 'devoir' envers Dieu et mon pays (le Roi), pour aider les autres en toutes circonstances et pour obéir à la Loi scout ».



## **V. BILAN DES FORMATIONS**

Vous le savez, l'équipe du comité s'est fixé pour objectif de mettre sur pied une formation et un suivi concret de nos animateurs.

Cette année 2011-12, de nouvelles pierres ont été apportées à l'édifice en perpétuelle rénovation.

Le clan, d'abord, a été jusqu'au bout de son projet au Portugal : des rudiments de formation ont ainsi pu être donnés aux futurs animateurs qui rentrent une nouvelle fois massivement dans les staffs dès cette année ! Merci déjà à chacun d'eux !

Ensuite, une formation-autoévaluation des sections a été dispensée, avec les chefs d'unité, lors du traditionnel week-end inter-staffs. L'occasion de se remettre en question et de (re)définir son projet de section !

Enfin, les responsables infirmerie de la plupart des staffs a suivi une formation « bosses et bobos ».

Par ailleurs, nous avons continué à rapprocher la formation de l'unité en privilégiant une formation « sur le tas » des staffs en activité de service, une formation encadrée par les différents chefs de section et parents administrateurs. Pour prendre un exemple, chaque staff a son animateur trésorier qui, avec chaque trésorier de chaque section, est formé par l'administrateur en charge de ce portefeuille : ensemble, ils fixent une organisation efficace et cohérente pour l'année à venir et veillent à s'y tenir ensemble, au quotidien, pour une gestion optimale de l'unité. Par souci de transparence et de bonne gestion, un compte bancaire spécifique pour chaque section a été ouvert par l'unité



directement et des comptes détaillés pour les camps ont été établis. Pour la seconde année consécutive, un carnet de camp a été déposé par toutes les sections pour la comptabilité.

Cette année, la barre sera une nouvelle fois placée un cran plus haut, sur base de l'expérience et d'une évaluation de l'année écoulée. Le nouveau staff d'unité en est la meilleure garantie.

Bref, il y a du pain sur la planche ! Et nous n'y arriverons que si tout le monde y met du sien ! Y compris les parents de nos (futurs) animateurs qui ne manqueront pas d'encourager ceux-ci à suivre les différentes formations que nous proposons, même si, parfois, elles empiètent quelque peu sur les activités familiales voire, mais le moins possible, sur les moments d'études ...

D'avance nos plus vifs remerciements !



## **VI. LE GROUPE DU CAMPAGNOL :** **PRÉSENTATION !**

### **HISTORIQUE**

**Il y a presque 30 ans que le « CAMPAGNOL » est né**, le 15 février 1981, suite à une scission entre un staff de Meute et une Unité.

Les parents des louveteaux (Meute) ont suivis le staff et ont créé avec les chefs, une meute indépendante.

Depuis, le Campagnol n'a cessé de grandir...

**Le Groupe du Campagnol est devenu une ASBL** (Association Sans But Lucratif) pour donner une personnalité juridique à l'ensemble des activités, et donc une protection aux personnes physiques agissant dans le cadre de l'ASBL.

Il s'agit d'une association indépendante entièrement animée par des bénévoles.

### **FONCTIONNEMENT**

L'ASBL est dirigée par un **Conseil d'Administration** qui peut déléguer des responsabilités à des membres de l'ASBL. C'est le Conseil d'Administration qui assume la responsabilité finale pour l'ASBL.

Le Conseil d'Administration est élu par les **membres de l'ASBL**.

***Groupe du Campagnol ASBL***



Les membres de l'ASBL, qui sont cooptés en assemblée générale, comprennent, d'une part, les Chefs de Sections et d'Unité, d'autre part les administrateurs et parfois certains parents.

L'idée est d'avoir parité en Assemblée Générale entre parents & chefs.

Le Conseil délègue des pouvoirs aux **Chefs d'Unité et Chefs de Sections** qui reçoivent par exemple des pouvoirs de signature leur permettant d'engager l'Association dans les limites fixées par le CA (Conseil d'Administration).

Les statuts de l'ASBL Groupe du Campagnol sont publiés aux annexes du Moniteur.

### EN PRATIQUE

Il y a 3 organes qui se réunissent :

- **Le Conseil d'Administration** auquel sont normalement invités les Chefs d'Unité.

Il se réunit régulièrement.

- **Le Comité**, dont fait partie le Conseil d'Administration, les Chefs d'Unité, les Chefs de Sections.

- **L'Assemblée Générale**, à laquelle assistent tous les membres a lieu au moins une fois l'an.

Ceux-ci élisent le Conseil d'Administration, lui accorde la décharge, approuvent les comptes, etc...

### EN SAVOIR UN PEU PLUS... RÈGLES DE FONCTIONNEMENT :

***Groupe du Campagnol ASBL***



**1. Le Groupe du Campagnol comporte 6 Sections** dans lesquelles les enfants se répartissent suivant leur âge et leur sexe :

- La Chaumière : section des nutons, mixte de 6 à 8 ans.
- La Meute : section des louveteaux, garçons de 8 à 12 ans.
- La Ronde : section des lutins, filles de 8 à 12 ans.
- La Troupe : section des scouts, garçons de 12 à 17 ans.
- La Compagnie : section des guides, filles de 12 à 17 ans.
- Le Clan : section mixte en dernière année de scoutisme, de 17 ans et plus.

Toutes les sections sont encadrées par des jeunes qui ont terminé leur parcours de scoutisme.

Le Clan est une section qui vise à préparer les jeunes à devenir chefs et apporter éventuellement un soutien actif auprès des autres sections de l'Unité.

**2. Les activités de scoutisme du Groupe du Campagnol ASBL** s'inspirent de celles imaginées par Lord Baden Powel qui visent à promouvoir l'épanouissement physique, moral et religieux des jeunes. Le Groupe du Campagnol est ouvert à tous ; il assure toutefois une animation spirituelle catholique.

**3. La participation régulière des enfants** aux activités et particulièrement aux camps est obligatoire. Les empêchements éventuels doivent être signalés à l'avance aux responsables de sections.



Les parents et enfants qui participent aux activités du Groupe du Campagnol ASBL sont invités à apporter de manière générale leur soutien à l'association. Ils sont aussi susceptibles de prendre part à son fonctionnement.

#### **4. Respect des règles de fonctionnement et de discipline.**

Les dirigeants du Groupe du Campagnol se réservent le droit d'exclure tout enfant qui ne respecterait pas ses règles de fonctionnement et de discipline (entre autres absences répétées ou comportement inadéquat pendant les réunions, consommation d'alcool, non-respect de l'interdiction de fumer, etc...).

**5. Le « Campagnol-Dépêche »** est le journal interne du Groupe du Campagnol ASBL qui reprend toutes les informations et règles de fonctionnement concernant l'Unité des Campagnols, et sont ainsi supposées connues de tous. Il peut comporter 1 à 2 éditions par an.

Les listes (provisoires) des animés et des staffs, ainsi que les fiches d'inscription et de santé à compléter sont jointes en annexe au Campagnol-Dépêche « Spécial Rentrée ».

A noter qu'il est demandé de vérifier par les parents (ou personnes responsables) les noms et adresses indiqués et faire savoir au trésorier si il y a lieu de faire des modifications.

**6. Une cotisation** par enfant est demandée en début d'année (voir fiche d'inscription).



## **VII. L'ÉQUIPE DES DIRIGEANTS**

### **ASBL GROUPE DU CAMPAGNOL**

#### **CHEFS D'UNITÉ : ANIMATION – ORGANISATION**

Morgane DONNET  
Laetitia VANDAMME  
Alexandre DUBUISSON

#### **CONSEIL D'ADMINISTRATION : GESTION**

Présidence, Formations & Assurances : Marc NIHOUL

Secrétaire : Marie-Christine DAMAS

Trésorier : Thierry van den HOVE

Fête d'Unité & Campagnol-Dépêche : Nathalie MEULEMANS

Locaux : Yves DEBRY



## VIII. LES LOCAUX

Le Groupe du Campagnol occupe des locaux sis **rue de la Rochefoucault**, à **Rixensart**. Ceux-ci appartiennent à la Fabrique d'Eglise Sainte-Croix et nous sont gracieusement prêtés, sans compensation financière.

**Chaque section a « son » propre local** pour ses activités et deux locaux « matos » permettent de ranger le matériel.

**L'entretien de ces locaux** est, en général, assuré par les sections pour tout ce qui est intérieur ; l'extérieur étant à charge des membres du comité et de parents bénévoles.

Un petit groupe de chefs (1 par section) s'est déjà engagé dans cette tâche, mais nous recherchons également des parents dynamiques et entreprenants pour « compléter » cette équipe ; pour veiller à entretenir les abords des locaux ; par exemple : pour tondre, éliminer les ronces envahissantes, vider les gouttières, déposer au parc à conteneurs de multiples objets encombrants oubliés là « par hasard », ou entreprendre quelques travaux de rénovation...

Si vous avez la main verte ou les doigts bricoleurs, nous faisons appel à vous, chers parents. Vous pouvez ainsi rejoindre **l'équipe « locaux »** en contactant directement **Yves DEBRY** au **0475/36 17 11**.



## **XI. LES ASSURANCES** Le Groupe du Campagnol

ASBL, ses dirigeants et ses affiliés sont couverts par la police d'assurance n° JQL 03 99091745 00 auprès de FORTIS-AG. Elle comporte une garantie « Responsabilité Civile » à concurrence de €14.873.611,49 pour lésions corporelles, de €743.680,57 pour dégâts matériels, une garantie « Individuelle Accident » à concurrence de €2.478,94 en cas de décès, €24.789,35 en cas d'incapacité permanente et une fois le barème INAMI pour remboursement des frais médicaux.

Les polices peuvent être consultées sur demande.

### **En cas de sinistre médical, il convient d'adresser au Groupe du Campagnol les documents suivants :**

- ❖ Déclaration de sinistre motivée avec mention des lieu & date des faits.
- ❖ Certificat médical constatant les lésions.
- ❖ Factures des frais médicaux et pharmaceutiques.
- ❖ Attestation de la mutuelle reprenant les sommes remboursées par l'INAMI.
- ❖ Certificat Médical de guérison actant la durée éventuelle d'incapacité.

L'expérience révèle que les dossiers sont en général ouverts dès réception des deux premiers documents. La Compagnie d'assurances se met ensuite en rapport directement avec les personnes concernées en vue d'obtenir les autres documents qui ne seraient pas immédiatement disponibles.

Afin de ne pas multiplier les déclarations avec les risques de surprime que cela est susceptible d'entraîner, il est demandé d'évaluer raisonnablement la nécessité de recourir à l'assurance de l'association. Certains membres ont en effet réclamé des interventions de notre police pour des sommes inférieures à 10 EUR.



## **IX. LA FÊTE D'UNITÉ**

La fête d'Unité : Moment fort de l'année !

C'est l'occasion idéale pour **réunir tous les membres du Groupe du Campagnol**, avec leurs familles, leurs amis, dans une ambiance sympathique et conviviale.

La fête d'Unité, c'est un ensemble de réjouissances **en l'honneur de notre Unité**.

Elle contribue au plaisir d'être ensemble : bonne humeur, gaieté, joie, accueil, sourires, amitié, partage...

**Bien des parents nous aident dans la réussite de cette organisation**, que ce soit dans la confection de délicieuses salades ou desserts, cuisson de savoureuses brochettes au barbecue, montage et démontage des tables, ou encore le prêt de jolies tonnelles et matériel divers...

Qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés !

**Cette année** encore, nous comptons sur vous, sur :

- VOTRE présence,
- VOTRE amitié,
- VOTRE enthousiasme !...

Et un peu VOTRE engagement aussi?...

Merci de vous adresser spontanément à **Nathalie Meulemans**.  
(02-653 89 71 / 0478-32 69 55 – [nathalie.meulemans@skynet.be](mailto:nathalie.meulemans@skynet.be))

***Groupe du Campagnol ASBL***



# **X. FORMALITÉS IMPORTANTES**

Bienvenue à vous qui (ré)inscrivez votre enfant dans notre unité.

Comme chaque année, nous insistons pour que vous effectuiez sans délai **les 3 tâches administratives** typiques d'un début d'année, qui sont des conditions sine qua non pour que votre enfant soit valablement intégré dans les structures de l'unité, et bénéficie des assurances mises en place.

## **1. LE FORMULAIRE ADMINISTRATIF ANNUEL**

**Cette année, les fiches administratives annuelles d'inscriptions** devront être complétées via le lien électronique <https://docs.google.com/spreadsheets/viewform?formkey=dGx4ZFpzRF9RbjJPWEgxQIB4cGpuUIE6MA> . Les staffs enverront un lien par email.

Nous vous demandons de **compléter ce formulaire électronique pour le 1er octobre** et de **payer la cotisation de 40 EUR/enfant sur le compte 363-1704680-88 pour le 10 octobre AU PLUS TARD** (après cette date, elles seront majorées de 5 EUR), **Le virement** doit être effectué pour **le 10 octobre au plus tard**, faute de quoi le Groupe du Campagnol ASBL décline toutes responsabilités vis-à-vis des animés qui resteraient en défaut de paiement.



Nous insistons sur le respect des délais tant pour le paiement que pour la fiche inscription (les relances prennent énormément de temps pour tout le monde). **À partir du 15 novembre**, l(les) enfant(s) ne pourra(ont) plus participer aux activités du groupe tant que le paiement n'aura pas été effectué.

En cas de difficultés financières, il peut être fait appel au trésorier qui proposera avec discrétion une solution de nature à permettre la participation de l'enfant aux activités.

La participation aux réunions vaut adhésion avec les règles de fonctionnement de l'unité disponibles dans le Campagnol Dépêche de rentrée et sur le site internet [www.campagnol.be](http://www.campagnol.be) qui sera accessible dans les prochains jours. L'adhésion est définitivement confirmée par le paiement de la cotisation.

## **2. LE FORMULAIRE MEDICAL**

Joint en **annexe du Campagnol-Dépêche**, il permet aux staffs de **gérer au mieux la santé de votre enfant**. Ils pourront notamment le consulter afin d'adapter au mieux les activités aux besoins et aux possibilités de l'enfant. Faute de pouvoir être avisé en temps utile, un accord parental ou de la personne responsable est nécessaire pour permettre aux médecins de prendre toutes les mesures jugées par eux nécessaires en cas de blessures ou de maladie.



**La(les) Fiche(s) Médicale(s),**  
**UNE PAR ANIMÉ !,**  
**doit être remises aux Chefs de Sections !**



## **XI. PROCEDURE D'INSCRIPTION**

Les modalités d'inscriptions pour l'année 2012-2013 sont fixées comme suit :

- 1) les inscriptions sont automatiques au sein des sections et de l'Unité ; ainsi tout enfant reste inscrit dans l'unité dans la section correspondant à son âge ; ainsi il est tenu compte du passage d'un enfant d'une section à une autre (chaumière → meute ou ronde → troupe ou compagnie)
- 2) Pour le 1<sup>er</sup> novembre, l'Unité déterminera le nombre de places disponibles dans chacune des sections pour les enfants non inscrits à ce jour dans l'Unité.
- 3) Entre le 8 novembre et le 1<sup>er</sup> décembre, une période de préinscription sera ouverte pour les enfants ayant des frères et/ou sœurs dans l'Unité (formulaire électronique disponible à l'adresse email [Inscription.campagnol@gmail.com](mailto:Inscription.campagnol@gmail.com)).

Il n'y aura plus aucune préinscription acceptée après le 1<sup>er</sup> décembre. Les « distraits » seront invités à suivre la procédure d'inscription ordinaire.

- 4) Pour le 1<sup>er</sup> janvier 2011, l'Unité confirmera les inscriptions aux parents.

En cas d'excédents de demandes par rapport aux places disponibles, le principe « 1<sup>er</sup> inscrit – 1<sup>er</sup> servi » sera d'application. Une liste d'attente sera établie.

***Groupe du Campagnol ASBL***



- 5) Les inscriptions des externes commenceront le 15 janvier ; les inscriptions seront faites en fonction de l'ordre d'arrivée (réponse dans la semaine) par formulaire électronique disponible à l'adresse email [Inscription.campagnol@gmail.com](mailto:Inscription.campagnol@gmail.com).

En cas d'excédents de demande, les inscriptions seront versées sur la liste d'attente.

Les inscriptions seront faites exclusivement par email ([inscription.campagnol@gmail.com](mailto:inscription.campagnol@gmail.com)), en mentionnant :

- pour les « prioritaires » : prénom, nom, date de naissance, adresse, téléphone, section souhaitée et sans oublier les prénoms et sections des frères ou sœurs déjà inscrits au Campagnol.
- pour les « non prioritaires » : prénom, nom, date de naissance, adresse, téléphone et section souhaitée.

Les inscriptions reçues par téléphone ou hors délai (càd avant ou après les dates-clés) ne seront pas considérées.

## **XII. LISTING DES DIRIGEANTS**

<b>CHEFS D'UNITÉ ET ADMINISTRATEURS</b>
---

*Groupe du Campagnol ASBL*

25



<b>Morgane DONNET</b>	Avenue Monseigneur,23 1300 Rixensart	<a href="mailto:morgane_donnet@hotmail.com">morgane_donnet@hotmail.com</a>  0477/21.24.93
<b>Laetitia VANDAMME</b>	Rue de l'Augette, 79A 1330 Rixensart	<a href="mailto:laetitiavandamme@hotmail.com">laetitiavandamme@hotmail.com</a>  0486/36 28 76
<b>Alexandre DUBUISSON</b>	Avenue Normande 22 1330 Rixensart	<a href="mailto:Alexandre.dubuisson@gmail.com">Alexandre.dubuisson@gmail.com</a>  0479/71 54 75
<b>Marc NIHOUL</b>	Rue du Monastère, 11 1330 Rixensart	<a href="mailto:marc.nihoul@fundp.ac.be">marc.nihoul@fundp.ac.be</a> 0496/63.41.52
<b>Thierry van den HOVE</b>	Bosbessenlaan, 7 3090 Overijse	<a href="mailto:thierry.vandenhove@gmail.com">thierry.vandenhove@gmail.com</a> 0476/20.15.70
<b>Yves DEBRY</b>	Av.de Ripont, 22 1330 Rixensart	<a href="mailto:yves.debry@brucco.be">yves.debry@brucco.be</a> 0475/36.17.11
<b>Nathalie MEULEMANS</b>	Av. Félix, 18 1330 Rixensart	<a href="mailto:nathalie.meulemans@skynet.be">nathalie.meulemans@skynet.be</a> 0478/32.69.55
<b>Marie-Christine DAMAS-VAN OSSEL</b>	Rue de Rosières, 76 1301 Bierges	<a href="mailto:mcvanosssel@yahoo.fr">mcvanosssel@yahoo.fr</a> <u>0476/29.70.57</u>



## **XIII. LISTING DES CHEFS DE SECTION**

<b>SECTIONS</b>	<b>CHEF DE SECTION</b>	<b>ADRESSE E-MAIL + GSM</b>
CHAUMIÈRE Nutons	Aurélié HENRY DE GENERET Rue Col. Montegnie 73 1332 Genval	<a href="mailto:nutonducampagnol@hotmail.com">nutonducampagnol@hotmail.com</a> 0473/44.18.38
MEUTE Louveteaux	Arnaud IWEINS Colline du Glain, 4 1330 Rixensart	<a href="mailto:meuteducampagnol@gmail.com">meuteducampagnol@gmail.com</a> 0472/44 .59.27
RONDE Lutins	Madeline JOSEPH Rue du Saussois,3 1315 Opprebais	<a href="mailto:rondeducampagnol@hotmail.com">rondeducampagnol@hotmail.com</a> 0472/485505
TROUPE Scouts	Maxime VINEL Av. des Combattants, 163 1332 Genval	<a href="mailto:troupeducampagnol@gmail.com">troupeducampagnol@gmail.com</a> 0477/74.22.78
COMPAGNIE Guides	Marguerite SOETE Rue de Lasne 15 1342 Limelette	<a href="mailto:compagnieducampagnol@hotmail.com">compagnieducampagnol@hotmail.com</a>  0474/34.76.97
CLAN		

**Notre Aumônier :**

Eric Mattheeuws 02/652 04 50

***Groupe du Campagnol ASBL***

27



